



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



COLLEGE JULES FERRY
8 Bis avenue Bizet
94340 Joinville Le Pont
☎ : 01 48 85 15 92
ce.0940012c@ac-creteil.fr

AUX ELEVES DE 3EME

Madame, Monsieur,

La démarche de simplification des demandes de bourse scolaire a été initiée à l'automne 2014. Dans ce cadre, des simulateurs de calculs de bourse pour le collège et le lycée ont été mis en ligne sur le site education.gouv.fr.

Dans la continuité, un service de demande de bourse de lycée sera ouvert du **mardi 03 avril 2018 au mercredi 20 juin 2018**.

Ce service s'adresse aux familles dont les enfants sont actuellement scolarisés en classe de troisième dans un collège public dans le cadre de la demande de bourse de lycée.

Le téléservice de demande de bourse de lycée intégré au portail Scolarité services certifie le lien responsable-élève et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet de simplifier la démarche des parents d'élèves.

En septembre 2017, vous avez reçu par l'intermédiaire de votre enfant des codes pour vous connecter au téléservice. Ces codes sont personnels et vous permettent de protéger votre accès. Par conséquent, je vous invite à les modifier dès votre première connexion.

En cas de perte, veuillez vous rapprocher du service intendance du collège.

Bien entendu, mes services se tiennent à votre disposition au 01 48 85 15 92, pour toute information complémentaire.

La Principale